

[1646]¹ Februar 6., Luzern

A

SCHREIBEN VON [GARDEHPTM. ALFONS VON] SONNENBERG AN [ALT] AM-
MANN [UND DERZEITIGEN STADT- UND AMTSRAT BEAT II.]
ZURLAUBEN, ZUG

"Je Cognois tres bien la faulte que J'ay Commis, ne Vous ayant pas rendu mes debuoirs avec un petit ... [mot] de lettre lors que Je suis arrivé en cette ville, mais Je veux esperer que vous me la pardonnez, lors que vous Jugerez que les premiers Jours, ... [qu'on] revient sont par droist et Justice dediez aux amours de la maison, et les suivants à ses amis. Je vous rends graces de vostre Civilité, et l'honneur que vous me faistes de vous resiourir de mon retour, Vous assurant que vous me trouverez prest à vous servir, en tel lieu que Je sois. pour la Correspondance que vous desirez d'avoir avec moy Come Cy devant, Je ne scais pas le Contentement que vous pourrez recevoir de moy en Cela. d'autant que Je me sers du proverbe Celuy qui dist. *beatus vir qui procul negotijs* Je me suis meslé aultrefois des affaires d'estat [- Sonnenberg war von 1631 bis 1648 Luzerner Grossrat -]². mais J'ay veu, que Je me chargeois icy de malveillance. et que de la Je n'avois pas de recompense. Ce qui m'à tellement degousté. que ... [j'ai] prins resolution à vivre en repos. et ne point songer à aultre chose qu'à mon mesnage et à ma ... [compagnie] neantmoins si passando Je puis apprendre quelque chose Je ne manquerais pas vous le faire sçavoir. Cependant Je me recommande à l'honneur de voz bonnes graces et suis ..."

"... [Notandum dignum]: q'u'il[!] ne me mande aucun mot de mon frere [Gardehptm. H e i n r i c h I. Zurlauben], lequel pourtant il à rencontré a Paris. et me refuse civilement sa correspondance".

- 1) *Jahrzahl einer von Beat II. Zurlauben stammenden Dorsualnotiz entnommen.*
- 2) *s. Messmer, Hoppe/Luzerner Patriziat 508 Nr. 318*

Original, Siegel zerstört. Dorsualnotizen von Beat II. Zurlauben.
AH 97, 330-331 - Blatt 330^v und 331^r leer